



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accession a la propriete

Question écrite n° 49083

Texte de la question

M. Michel Fromet appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les effets pervers du prêt à taux zéro pour l'accès à la propriété. En effet, selon une récente étude, il est constaté que le dispositif du prêt à taux zéro pour l'accès à la propriété est utilisé, en grande majorité, pour l'achat de logements anciens avec travaux. Or bien souvent, il s'agit de ménages à faibles ressources qui achètent un logement ancien avec travaux. On assiste ainsi, de plus en plus, à des accès à la propriété qui, en termes de confort, sont nettement en deca de ce que la famille avait connu précédemment dans le locatif social. Il souhaite donc connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour que le prêt à taux zéro ne conduise à des projets d'accès à la propriété paupérisés.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49083

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1037